L'application extraterritoriale du blocus étasunien se renforce

Le blocus des États-Unis contre Cuba viole le Droit International et les normes commerciales qui protègent la libre circulation des produits qui, comme le nickel, son essentiels pour notre pays.

Cuba perd des millions de dollars chaque année en raison notamment des manques à gagner dans le domaine des exportations de biens et de services, des exportations qui sont retardées ou rendues impossibles par le blocus.

Notre pays perd des sommes considérables à chaque fois que les entreprises sont obligées de chercher de nouveaux marchés ou d'immobiliser leurs marchandises à cause des mesures prises par les gouvernements étasuniens successifs.

De plus, Cuba est victime de difficultés au niveau monétaire et elle est durement frappée par les variations des taux de change, car notre pays ne peut pas utiliser le dollar dans ses transactions.

Dans ce contexte défavorable, le blocus étasunien a provoqué des pertes estimées à plus de 50 millions de dollars au secteur du nickel de mars 2013 à mars 2014.

Les entreprises productrices de nickel ne peuvent pas vendre leurs métaux aux États-Unis et sont obligées de chercher des marchés plus lointains, ce qui augmente les frais dus au transport et diminue

les bénéfices.

L'Union du Nickel a constamment besoin de pièces de rechange qui ne peuvent être achetées aux États-Unis en raison du blocus, ce qui contraint cette entreprise à chercher des fournisseurs en Europe ou en Chine, à des coûts plus élevés.

Malgré la baisse des cours sur les marchés internationaux, le nickel reste une des sources de devises les plus sûres pour Cuba, tout comme l'exportation de services, le tourisme, l'industrie pharmaceutique, le sucre et le tabac.

Les réserves prouvées s'élèvent à 800 millions de tonnes et les réserves probables sont estimées à 2 milliards de tonnes, mais Cuba est limitée dans leur exploitation par les mesures étasuniennes.

Les obstacles imposés à la production et à la vente du nickel illustrent les préjudices causées à l'économie cubaine par la politique hostile de la Maison Blanche.

Comme l'a rappelé le ministre cubain des Affaires étrangères à la tribune de l'ONU hier, le gouvernement de Barack Obama a renforcé le caractère extraterritorial du blocus, que ce soit dans le secteur du nickel ou dans le domaine financier, avec des amendes qui ont visé 38 établissements bancaires notamment la banque française BNP-Paribas.

A ces mesures injustes et illégales, l'Assemblée Générale de l'ONU a répliqué en approuvant, pour la 23è fois, la résolution cubaine pour la levée du blocus étasunien contre Cuba. Une nouvelle fois, cette Assemblée a prouvé que notre pays bénéficie d'un très large soutien international dans son combat contre ce blocus criminel.

---

https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/37821-lapplication-extraterritoriale-du-blocus-etasunien-se-renforce

Radio Habana Cuba